Garlon® 120

Contre les orties et broussailles dans les prairies, pâturages et surfaces non cultivées

- **Ménage les graminées**
- **Maintient la couverture du sol**
- **Effet débroussaillant durable**

Teneur	11,5 % Triclopyr (120 g/l) [sous forme de 16,0 % de sel triclopyr-triéthylammonium (167g/l)]
Formulation	Concentré soluble (SL)
Efficacité	Garlon 120 détruit les orties, ronces et broussailles, les empêche de repousser, mais épargne la couche herbeuse. Garlon 120 possède une action en profondeur contre les orties, les ronces et les broussailles indésirables. Les aubépines (épines blanches), aulnes, bouleaux, clématites, églantiers, épines-vinettes, épines noires (prunelliers), frênes, framboisiers, noisetiers, saules, peupliers et robiniers faux-acacia sont sensibles. Les résineux (excepté le mélèze) sont plus ou moins tolérants lorsque le traitement a lieu en automne. Les dicotylédones annuelles et vivaces par exemple les lampés sont aussi contrôlées. Garlon 120 est sélectif envers les graminées, n'endommage pas la couche herbeuse protégeant le sol et évite ainsi l'érosion. Garlon 120 est un herbicide ayant un effet de type auxinique sur la division cellulaire des plantes. La matière active, le triclopyr, est absorbée par les feuilles et les jeunes pousses, puis transportée dans toute la plante, du feuillage vers les racines, assurant ainsi une destruction durable de la plupart des espèces. Les premiers symptômes apparaissent 1 à 3 semaines après le traitement, selon l'espèce et les conditions climatiques. L'action sur les parties ligneuses et le système racinaire est progressif et peut s'étendre sur plusieurs mois. Par conséquent les buissons traités ne doivent pas être coupés avant l'hiver qui suit le traitement. Garlon 120 est aussi absorbé par les racines. Il faut donc éviter de l'appliquer dans la zone des racines des plantes utiles.
Emploi	**En générale:** Pour le traitement plante par plante et application de pulvérisation sur prairies et pâturages ainsi que la friche. Pour talus et bandes vertes le long des voies de communication (selon ORRChim, annexe 2.5) seulement pour le traitement du tronc contre les rejets recouvrir / imbiber les coupures fraîches. **Ronces:** 1,2 à 1,5 % (120 à 150 ml/10 l d'eau) de la récolte au début de l'hiver. **Ortie dioïque:** 0,5 à 0,6 % (50 à 60 ml/10 l d'eau). Application de mai à juillet. **Buissons:** 1,5 % (150 ml/10 l d'eau). Application de la fin de la croissance des pousses à la fin de végétation. **Traitement du tronc contre les rejets:** 75 %. Mélange de 75 % Garlon 120 et 25 % Genol Plant, SanoPlant Huile d'hiver ou Etalfix Pro. Application par recouvrir / imbiber les coupures fraîches surtout en automne.

Garlon® 120

Maag Profi
efficace et fiable

À observer

Bien mouiller le feuillage; avec une pompe à dos appliquer 12 à 20 litres de bouillie par 100 m^2. Si on utilise un nébulisateur (sprayer), diviser le volume de bouillie par deux et doubler la concentration. Ne pas appliquer juste avant une pluie. Après une coupe il faut attendre que les nouvelles pousses soient suffisamment développées avant de traiter. Ne pas utiliser Garlon 120 dans la zone racinaire des fleurs, vigne et arbustes ornementales. Éviter la dérive de la bouillie.

- Délai d'attende pour les prairies et pâturages: jusqu'à la prochaine pâture: 3 semaines.
- Prairies et pâturages ainsi que la friche sauf les traitements du tronc contre les rejets: Attention: des dégâts sont possibles sur les plantes cultivées et les plantes ornementales! Respecter une distance latérale suffisante autour de la zone racinaire de ces dernières (cette distance dépend de la nature du sol et de la pente du terrain).
- Ne pas utiliser dans l'ensemble du secteur (S 2 et Sh) de protection des zones de captage d'eaux souterraines.
- Respecter les directives cantonales et fédérales sur la protection des haies.
- Ne pas appliquer juste avant une pluie. Après une coupe il faut attendre que les nouvelles pousses soient suffisamment développées avant de traiter.
- Laver à fond les appareils après le traitement avec un détergent, puis bien rincer.
- Délai d'attente avant un semis ou une plantation: 8 semaines.

Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

Protection de l'utilisateur
Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + un masque de protection respiratoire (A2) + des lunettes de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection.
Préparation de la bouillie par recouvrir / imbiber les coupures fraîches: Porter des gants de protection + un masque de protection respiratoire (A2) + des lunettes de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + un masque de protection respiratoire (A2) + des lunettes de protection.
Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Propriétés	Observer les mises en garde figurant sur l'emballage.
Emballages	250 ml, 12x 250 ml; 1 l, 10x 1 l
Marque	® = Trademark of The Dow Chemical Company ("Dow") or an affiliated company of Dow.
Version	39731 (250 ml), 40135 (1 l)/0120